



Compte rendu de la rencontre entre les agents du Domaine de Fréjus et les représentants du syndicat CGT-INRA jeudi 1^{er} décembre 2005

Section locale CGT I.N.R.A Domaine Saint-Paul - Site Agroparc -84914 AVIGNON CEDEX 9
Site : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et internet : <http://www.inra.cgt.fr/>
Mail : cgt@inra.fr

Participants

Tous les agents du domaine de Fréjus présents ce jour là sur le site, soit onze personnes.

Michel LAFARGE membre du Bureau National CGT-INRA.

Pascal TILLARD membre du Secrétariat National CGT-INRA.

Jean-Charles VALETTE membre du Bureau National CGT-INRA et représentant syndical aux CAPL Avignon, Sophia-Antipolis, Corse.

Denis VAUTHIER secrétaire de la section d'Avignon du syndicat CGT-INRA et représentant du personnel en CAPL des TR.

Contexte

A la suite de l'annonce de l'imminence la fermeture du domaine de Fréjus, notre syndicat a été alerté par des agents.

Michel LAFARGE et Pascal TILLARD se sont rendus à Fréjus le 1er décembre afin de rencontrer les agents de Fréjus réunis en assemblée générale. Les agents TR, AJT et AGT étant gérés par la CAPL d'Avignon, Sophia-Antipolis, Corse et que le DU de Fréjus est basé à Avignon, le bureau de la section CGT de ce centre a largement animé cette rencontre.

Historique

La direction opérationnelle de l'Unité de Fréjus a rappelé depuis plusieurs années l'évolution du domaine, sa place dans la production scientifique, son rôle dans la structuration de la recherche dans le domaine floral GIS FLORIBIOGENE et ses relations avec les obtenteurs et producteurs.

Il souligne que depuis de nombreuses années malgré ces acquis, la direction de l'INRA a cherché à vider le domaine de son potentiel scientifique en mutant les chercheurs vers d'autres sites (Sophia, Angers) ou en ne recrutant plus de jeunes chercheurs au nom de la "masse critique" et de "l'environnement scientifique" insuffisants.

Le domaine de Fréjus a le statut d'Unité Expérimentale alors qu'elle conduit des travaux de recherche originaux.

Cela s'accompagne de pressions sur les agents pour leur faire porter la responsabilité de la situation présente.

Dans le cadre du montage du Pôle de Compétitivité, la proposition d'une antenne sur Fréjus a été balayée alors que c'est la seule implantation où l'INRA peut conduire des essais hors laboratoire sur des espèces à floraison hivernale.

Une délégation de la direction de l'INRA, à laquelle participaient Madame LUCAS, nouvellement nommée Chef de Département GAP, Patrick ROUSSELLE nommé Directeur de l'Unité après qu'il a été remplacé à la direction de l'Unité de Recherches GAP d'Avignon, de Dominique OTTOMANI président du centre de Sophia-Antipolis ainsi que Jean-Claude SUBTIL de la DRH, est venue à Fréjus le 23 novembre sans crier gare (les personnels ont été quasiment surpris de la visite comme si on avait voulu leur ôter la possibilité de se faire aider par les syndicats par exemple...) et pour annoncer sa fermeture d'ici à la fin 2007.

Le discours général a été : la fermeture est inéluctable, les activités florales sont regroupées à Angers au sein du Pôle de Compétitivité (à vocation mondiale) -Végétal spécialisé, horticulture, semences...-. Ils n'envisageaient que des solutions individuelles, recherchées au cas par cas.

L'ensemble de ces événements déstabilise grandement le personnel en place, tous les agents sont âgés de plus de 40 ans et ayant pour l'essentiel plus de vingt ans d'ancienneté à l'INRA.

Éléments fournis par la délégation CGT-INRA

Pascal TILLARD a insisté sur le fait que le cas de Fréjus n'est pas isolé, qu'il s'inscrit dans une politique de la direction générale cherchant à supprimer des implantations sous prétexte que leur maintien coûte au budget de l'INRA et dans le but de récupérer des postes pour des opérations nouvelles et ciblées.

Il souligne que la manière de se comporter des membres de la direction générale vis-à-vis du personnel en place a tendance à se dégrader.

Il tient à faire prendre conscience aux agents qu'ils ne sont, en aucun cas, responsables de la situation, même si la direction fait pression au moins sur la hiérarchie intermédiaire sur ce sujet.

Les décisions sont prises par la direction et par elle seule.

Enfin, il invite les agents à s'opposer collectivement à cette fermeture et les assure de notre soutien.

Michel LAFARGE développe l'idée de la non responsabilité des agents quant à la fermeture et montre que cette culpabilisation fait partie de la démarche de la DG.

Pascal TILLARD illustre sur la base de l'exemple de Saint-Christol-Lès-Alès les "compensations" que les collègues peuvent obtenir en faisant front et en évitant de se laisser embarquer de suite vers des solutions individuelles.

Jean-Charles VALETTE rappelle que la mutation des agents des corps d'ingénieurs et techniciens relève des articles 239 à 241 qui doivent être respectés.

Il attire en particulier l'attention sur le fait qu'en cas de mutation, la direction doit proposer un poste dans la même résidence administrative. Or Sophia-Antipolis est dans les Alpes Maritimes et Hyères où se trouve un lycée horticole se trouve dans le Var mais encore plus loin que Sophia : il faut donc être vigilant et prudent pour étudier les propositions de l'administration.

Il précise aussi les différentes positions des agents :

- **mise à disposition par l'INRA auprès d'un partenaire ou d'un organisme** (à la demande de la DG mais avec l'accord de l'agent) : le poste ne peut être utilisé par l'INRA pour sa restructuration, le salaire est payé par l'INRA, la carrière de l'agent mis à disposition est identique à celle d'un agent "normal", la mise à disposition est limitée dans le temps mais peut être reconduite malgré les dires de Jean-Claude SUBTIL sur les incertitudes liées à la mise en place de la LOLF.

- **détachement auprès d'une structure d'accueil** (à la demande de l'agent, avec accord de la DG) disposant de corps analogue au corps de l'agent : l'INRA récupère son poste pour sa restructuration, le salaire n'est plus payé par l'INRA mais par l'organisme d'accueil, le suivi de carrière est faible, le détachement est favorisé par la DG pour ces raisons ; l'agent peut être réintégré mais pas obligatoirement dans le poste d'origine.

- **mise en disponibilité** (à la demande de l'agent), l'INRA récupère le poste, le déroulement de carrière est suspendu, l'agent peut être réintégré à l'INRA qui doit lui proposer trois postes, en cas de refus l'agent est licencié.

Denis VAUTHIER a assuré les agents du soutien de la section d'Avignon et propose qu'une délégation les accompagne lors du Conseil de Gestion du Centre de Sophia-Antipolis le lundi 12 décembre puisque ce point est à l'ordre du jour du conseil.

Discussion générale

De la discussion générale il ressort que les agents sont sensibles aux arguments quant à l'intérêt de l'action collective contre la fermeture de Fréjus s'appuyant sur les potentialités réelles de l'unité de recherches mais sont naturellement préoccupés de leurs situations personnelles.

Ils subissent depuis quinze ans une situation d'instabilité et de pression permanente. Ils croient peu à la possibilité de demander que le site de Fréjus soit une antenne du Pôle de Compétitivité d'Angers si ce n'est dans le cadre d'une complémentarité d'activité et d'une articulation, voire d'un fonctionnement avec le SPL (Système Productif Local) varois, pour le développement de l'horticulture.

De plus, trois agents disposent d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service: pour eux, la fermeture de Fréjus les conduit non seulement à un changement de travail mais aussi à un changement de lieu d'habitation qu'ils n'avaient envisagé que pour leur départ à la retraite.

Décisions finales

La réunion s'est conclue sur les modalités pratiques d'organisation du déplacement à Sophia.

La section d'Avignon, via le système de messagerie du centre d'Antibes et le directeur des services d'appui à la recherche informera les agents de Sophia-Antipolis de la démarche de leurs collègues et les invitera à venir leur apporter leur soutien.

Une demande d'entrevue sera établie par la section d'Avignon au nom des agents de Fréjus auprès du président du centre à l'occasion du conseil ; la délégation de la section d'Avignon comprendra probablement Franck ARIES, Michèle MAXIMILIEN et Jean-Charles VALETTE.

La section d'Avignon rédigera la trame de l'intervention collective en lien avec des membres de l'unité de Fréjus et le texte d'une motion appelant le Conseil de Gestion de Centre à se prononcer contre la fermeture de l'unité de Fréjus.

Elle soumettra ces textes aux agents de Fréjus de manière à ce qu'ils se les approprient.

Appui des agents du centre de Sophia Antipolis

Nous invitons tous les agents présents sur le centre de Sophia-Antipolis le 12 décembre à se rassembler devant la salle de réunion du Conseil de Gestion de Centre pour manifester ainsi leur soutien à nos collègues de Fréjus

D'avance merci